



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES RELATIONS
AVEC LE PARLEMENT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE MINISTRE

Paris, le 7 octobre 2026

Monsieur le Président,

En application de l'article 29 *bis*, alinéa 4, du Règlement du Sénat, j'ai l'honneur de vous communiquer la liste des ordonnances dont la publication est prévue jusqu'au mois de février 2027 sur le fondement de l'article 38 de la Constitution.

Conformément à la décision n° 2021-820 DC du Conseil constitutionnel du 1^{er} juillet 2021, ces informations revêtent un caractère indicatif. Elles ne sauraient lier le Gouvernement dans l'exercice des prérogatives qui sont les siennes en application des articles 38 et 48 de la Constitution.

- Ordonnance prise sur le fondement de l'article 26 de la loi n° 2023-1250 du 26 décembre 2023 de financement de la sécurité sociale pour 2024 ;
- Ordonnance prise sur le fondement de l'article 87 de la loi n° 2025-199 du 28 février 2025 de financement de la sécurité sociale pour 2025 ;
- Ordonnance prise sur le fondement de l'article 75 de la loi n° 2025-127 du 14 février 2025 de finances pour 2025 ;
- Ordonnance prise sur le fondement de l'article 126 de la loi n° 2026-103 du 19 février 2026 de finances pour 2026 ;
- Ordonnance prise sur le fondement de l'article 46 de la loi n° 2026-796 du 18 août 2026 d'urgence pour la protection et la souveraineté agricoles ;
- Ordonnance prise sur le fondement de l'article 11 de la loi n° 2026-798 du 18 août 2026 visant à offrir des réponses immédiates aux phénomènes troublant l'ordre public, la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens.

Par ailleurs, le Gouvernement pourrait déposer sur le bureau du Sénat divers projets de loi de ratification d'ordonnances publiées sur le fondement de l'article 38 de la Constitution.

- Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2026-671 du 27 juillet 2026 portant divers ajustements du code des impositions sur les biens et services ;
- Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2026-647 du 22 juillet 2026 relative à l'extension et à l'adaptation du code de la sécurité sociale à Mayotte et à l'accélération de la convergence sociale en matière de sécurité sociale et de minima sociaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Laurent PANIFOUS

Monsieur Gérard LARCHER
Président du Sénat
Petit Luxembourg
17, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06